



21260

Mairie

Tél. 03 80 75 70 74 • Fax 03 80 75 56 65

www.selongey.com

mairie.selongey@wanadoo.fr

**Compte rendu sommaire
de la séance du conseil municipal
du 27 mars 2009**

Affiché &
diffusé le 03/04/09

L'an deux mille neuf, le vingt sept mars à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Gérard Leguay, maire.

Sont présents : M. Gérard Leguay, M. Michel Verney, Mme Annick Niporte, M. Bruno Schneider, M. Serge Bavard, Mme Marjolène De Carvalho, M. Dominique Duchamp, M. Daniel Vieillard, M. Philippe Michaud, Mme Rachel Simonel, M. Denis Jeunot, Mme Paulette Therry, M. Christophe Leloup, Mme Michèle Barbusse, M. David Brunot, M. Philippe Brunot, Mme Béatrice Le Serrec.

Mme Thérèse Parisot (procuration à Mme Paulette Therry), M. Jean-Noël Gallimardet, (procuration à M. Christophe Leloup)

Mme Michèle Barbusse est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 23 février est adopté sans observation.

Compte rendu des décisions prises par délégation du conseil (cf. délibération du 30 juin et du 1^{er} décembre 2008) :

- location d'un appartement sis 9 rue de l'église à Mme Alexandra Santot
- acceptation des indemnités de sinistre par la société SMAB, concernant la bâche de la piscine pour un montant de 2 900.62 €.

1- Reprise par anticipation du résultat de l'exercice 2008 du budget eau et assainissement

Le conseil décide à la majorité (l'opposition s'abstient) de reprendre par anticipation le résultat global provisoire de l'exercice 2008 du budget eau et assainissement, qui s'élève à un excédent de fonctionnement de 257 418.68 € et un excédent d'investissement de 176 580.02 €, en vue de l'établissement du budget primitif 2009.

2- Reprise par anticipation du résultat de l'exercice 2008 du budget lotissement

Le conseil décide à la majorité (l'opposition s'abstient) de reprendre par anticipation le résultat global provisoire de l'exercice 2008 du budget lotissement, qui s'élève à un excédent de fonctionnement de 102 566.10 € et un excédent d'investissement de 337 901.08 €, en vue de l'établissement du budget primitif 2009.

3- Budget primitif 2009 eau et assainissement

Le conseil, suite à la présentation qu'en fait M. VERNEY vote à la majorité (l'opposition s'abstient) le budget primitif 2009 de l'eau et assainissement.

La section de fonctionnement est votée par chapitre pour un montant total de 405 470 €.

La section d'investissement est votée par chapitre pour un montant total de 555 950 €, dont 243 000 € en dépenses, pour des travaux sur le réseau d'eau potable et 290 000 € en dépenses, pour des travaux sur le réseau d'assainissement.

4- Budget primitif 2009 lotissement

Le conseil, suite à la présentation qu'en fait M. VERNEY vote à la majorité (l'opposition s'abstient) le budget primitif 2009 du lotissement.

La section de fonctionnement est votée par chapitre pour un montant total de 340 468 €.

La section d'investissement est votée par chapitre pour un montant total de 337 902 €.

La voie de liaison ne concerne pas ce budget, mais concerne le budget principal de la commune, l'attribution du marché de travaux est en cours.

5- Décision modificative n° 1 du budget de la commune

Le conseil vote à l'unanimité la décision modificative N° 1 concernant l'intégration du FCTVA de la communauté de communes dans le budget principal pour un montant de 103 600, 19 € en dépenses et en recettes d'investissement.

6- Centre d'accueil du complexe sportif, attribution des lots du marché

Le conseil approuve à l'unanimité, l'attribution des lots du marché du centre d'hébergement sportif pour un montant total de 672 464.52 € TTC. Le commencement des travaux est prévu pour le 15 mai, pour une durée de 10 mois.

7- Approbation du projet « travaux de réhabilitation de la piscine » et plan de financement

Le conseil approuve à l'unanimité, le projet des travaux de réhabilitation de la piscine pour un montant de 41 860 € TTC, et autorise le maire à solliciter une subvention auprès du conseil général .

8- Approbation du projet « city stade » et plan de financement

Le maire présente le projet de city stade, terrain synthétique de 44m par 22 m, équipé d'aires de jeux multiples, basket, volley, football, avec libre accès. Ce terrain sera implanté sur le terrain en sable entre le terrain stabilisé et le terrain synthétique.

L'opposition souligne que le site retenu est déjà doté d'équipements sportifs, et propose d'autres emplacements.

La majorité précise que cet emplacement ne nécessite pas d'autre acquisition de terrain, qu'il est idéalement situé de part sa surface plane et de bonne dimension, et de son isolement par rapport à un voisinage éventuel. Ailleurs, un programme d'installations d'aires de jeu est prévu.

Le conseil approuve à l'unanimité, le projet du city stade pour un montant de 107 424.72 € ttc, et autorise le maire à solliciter les subventions auprès du conseil général, du conseil régional et de la fédération française de football.

9- Cession de terrain par la SEB à la commune

Le conseil approuve à l'unanimité l'actualisation de la délibération du 24 janvier 2001 pour la cession des parcelles n° AP 238 et AP 241 pour une surface totale de 3446 m² au prix de 5253 € ainsi que la cession du hangar installé sur la parcelle n°AP 238 pour 1 € symbolique.

10- Modification du tableau des effectifs

Le conseil vote à l'unanimité la modification du tableau des effectifs qui consiste à créer 2 postes d'atsem 1^{ière} classe et un poste d'auxiliaire de puériculture principal 1^{er} classe et à supprimer 2 postes d'atsem 2^{ième} classe et un poste d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ième} classe.

11- Conventions de mise à disposition de la piscine pour les maitres nageurs sauveteurs

Le conseil autorise le maire, à l'unanimité, à signer les conventions de mise à disposition de la piscine dans le cadre de l'enseignement des cours de natation par M. Jean-Charles BERGER et M. Stéphane LAISSUS.

12- Informations diverses

Les travaux de voirie rue de la Patenée ont débuté le 16 mars dernier, la fin des travaux est prévue le 15 mai 2009, la rue de la patenée sera complètement fermée au niveau de l'écluse pendant les vacances de pâques

La CPE recherche 5000m² pour délocaliser son site avant la fin de leur bail en 2010, un projet d'installation sur la zone industrielle est à l'étude. Ce type d'installation nécessite une mise aux normes et des critères de sécurité élevés.

13- Questions des conseillers

M. D Brunot, souhaite être informé du bilan du centre de loisirs.

M Duchamp informe le conseil, qu'un bilan financier à ce jour n'est pas valable, car il a fallut réinvestir dans le matériel d'animation. La fréquentation durant les vacances de février a été très satisfaisante avec 747 journées/enfants. Des activités supplémentaires seront proposées aux prochaines vacances.

M Vieillard souligne l'empiétement du centre de loisirs sur le ticket sport. M Duchamp indique que ce sujet fait l'objet d'une réflexion au sein du centre de loisirs afin de mettre en cohérence tous les projets.

La séance est levée à 21h50.

La secrétaire de séance,



Michèle Barbusse



Le président de séance,



Gérard Leguay